

Pour une aide directe au peuple palestinien

Dans une résolution adoptée ce jeudi 1er juin, le Parlement invite le Conseil et la Commission à renforcer leurs initiatives en vue de garantir d'urgence une aide directe au peuple palestinien, aide qui devrait être canalisée par la Banque mondiale ou d'autres organismes internationaux. Les députés mettent l'accent sur la flexibilité et sur la transparence. Ils rappellent également la nécessité de respecter les accords du gouvernement précédent et d'abandonner la violence.

Le 9 mai 2006, le Quartet (Etats-Unis, Russie, UE et ONU), pour répondre aux besoins fondamentaux de la population palestinienne, a approuvé le principe d'"*un mécanisme international provisoire assurant le versement direct d'une aide aux Palestiniens*" et a chargé l'UE d'élaborer et de proposer ce mécanisme. Le Parlement donne son point de vue dans une résolution.

Les députés invitent les gouvernements des États-Unis et des autres pays donateurs à veiller à ce que ce mécanisme ait "*un champ d'application large et flexible*", ainsi qu'à faciliter l'association directe du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

La résolution précise également qu'un tel mécanisme financier "*international et temporaire*" devra se montrer "*aussi transparent que possible afin de prévenir toute fraude ou détournement de fonds*".

Le gouvernement israélien quant à lui est prié de rétablir immédiatement le transfert direct des taxes et droits de douane palestiniens bloqués depuis janvier 2006.


Enfin, les députés estiment que tout rapport avec le nouveau gouvernement palestinien devrait viser "*la reconnaissance d'un accord de paix définitif fondé sur une solution impliquant deux États viables et le renoncement à la violence aussi bien par le gouvernement que par les groupes qui le soutiennent*".


REF.: 20060531IPR08616

Contact:

Fabienne GUTMANN-VORMUS


: presse-FR@europarl.europa.eu


: (32-2) 28 40650 (BXL)

: (33-3) 881 72649 (STR)

Marjory VAN DEN BROEKE

: foreign-press@europarl.europa.eu

: (32-2) 28 41519 (BXL)

: (33-3) 881 73604 (STR)